

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA  
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de LE GRAND-SERRE

Séance du 05 Mars 2024

Nombre de membres afférents au	
Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	13
Pouvoir	01
Votants	14
Pour	14
Absentions	00

Date de la convocation  
29/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre-----  
le 05 Mars à 19 H 00-----  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,  
Présents : BERNARD Daniel, BORRAS Isabelle,  
CETTIER Nicolas, DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE  
Dominique, ORLOWSKI François, RIOU Gaëtan,  
ROSTAING Marc, SERREE Stéphane, THOMAS  
Monique, VALENÇON Jérémy, VALLERANT Jacques.  
Absent excusé : AGERON Jérémy  
Pouvoir : AGERON Jérémy à ORLOWSKI François  
Secrétaire de séance : SERREE Stéphane

N° 2024-08

**OBJET** : Contrat architecte pour le projet « lotissement Le Coteau »

Madame la Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de lotissement sur le terrain constructible sis Impasse du Coteau et qu'il est nécessaire d'engager un contrat avec un architecte pour une opération d'aménagement d'un lotissement.

Après avoir étudié l'offre de contrat de la société ECO TEAM Architecture, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- autorise Madame la Maire à signer le contrat et tout autre document nécessaire à l'exécution de cette décision,
- autorise Madame la Maire à déposer le Permis d'Aménager

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de GRENOBLE – 2, Place de Verdun-BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également ce faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les conseillers municipaux présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre,  
le 11/03/2024

Le Maire,  
Agnès GENTHON

